



La Charte à respecter par les prestataires



Les prestataires souhaitant être référencés ou déjà référencés dans la boutique s'engagent à :

1. Exister réellement : nous vous demandons de vraies coordonnées de contact ainsi que votre N° de SIRET
2. Agir dans l'intérêt du Client
3. Respecter le Client et leurs engagements envers le Client
4. Réaliser des prestations d'un niveau de qualité équivalent à ce qu'ils feraient pour eux-mêmes
5. Réaliser des prestations conformes au cahier des charges
6. Réaliser des prestations conformes au prix convenu avec le Client
7. Réaliser des prestations conformes aux délais prévus avec le Client
8. Ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, à l'image de Gautier-Girard.com, à son fondateur, à sa société éditrice EDISSIO
9. Régler à l'amiable avec le Client, tout litige ou tout désaccord quant à l'interprétation et l'application de la présente Charte dans un délai de 30 jours après constatation de ce désaccord
10. Si après ce délai de 30 jours de règlement à l'amiable, un ou plusieurs Clients nous faisaient part d'un litige avéré, accepter sans réserve d'être dé-référencé de la boutique, sans que cela donne lieu à remboursement